



## MODE D'EMPLOI

Article N° : **47 300 50 / 51 / 52 / 53 / 55 / 65 / 66 / 67 / 69 / 70**

### LAMES DE SCIE A PLÂTRES

Exigence essentielle de la directive 93/42/CEE ( §13.1 de l'annexe I) :

« L'emballage de chaque dispositif doit contenir une notice d'instruction. Une exception est faite pour les dispositifs des classes I et IIa, s'ils peuvent être utilisés en toute sécurité sans l'aide de telles instructions. »

Prendre une lame et la monter sur la scie à plâtres du modèle correspondant. Se conformer au mode d'emploi de la scie à plâtres pour le montage et le démontage de la lame.

#### PRECAUTION D'EMPLOI :

L'efficacité de la lame dépend de son usure, vérifier que les dents soient encore bien piquantes et coupantes. Ne jamais utiliser une lame usée ou détériorée, risque de dégâts importants de la scie. A monter que par une personne habilitée ou formée, compétente et ayant reçue une formation préalable. Risque de coupures pour une personne non formée.